

LES TRAVAILLEURS INDOCHINOIS À LA **POUDRERIE NATIONALE D'ANGOULÊME** vus par le quotidien *La Charente* (1916-1918)



Camp indo-chinois d'Angoulême 1918. — -Intérieur du camp. — L'allée principale

Au plus fort de son activité, en novembre 1916, 15.500 personnes travaillaient à la poudrerie : 13.700 hommes (pour l'essentiel mobilisés, dont 2.500 Indochinois et 700 Malgaches) et 1.800 femmes (Guy Hontarrède, *La CGT en Charente*, VO Éditions - Institut CGT d'histoire sociale, 1995, pp. 35-59).

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 28 avril 1916, p. 2, col. 3)

Décès

Le 22, Trân-van-Lanh, mobilisé à la poudrerie.

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 17 mai 1916, p. 2, col. 3)

Décès

Le 12, Nguyễn Phat, ouvrier annamite mobilisé à la poudrerie.

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 19 mai 1916, p. 2, col. 3)

Décès

le 16, Nguyễn Van Hoi, mobilisé à la poudrerie

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 24 mai 1916, p. 2, col. 4)

Décès

Le 19, Lê van giôi, ouvrier à la poudrerie

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 26 mai 1916, p. 2, col. 4)

Décès

Le 22, Bửu Sanh, 34 ans, ouvrier à la poudrerie ; le 23, Nguyễn Phô, 31 ans, ouvrier à la poudrerie

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 31 mai 1916, p. 2, col. 3)

Décès

Le 27, Doãn Lien, ouvrier annamite à la poudrerie

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 4 juin 1916, p. 2, col. 4)

Décès

Le 31 mai, Mai Van Hy, 25 ans ouvrier mobilisé à la poudrerie

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 7 juin 1916, p. 2, col. 2)

Décès

Le 8, Phann Luong, 18 ans, ouvrier annamite à la poudrerie.

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 1^{er} juillet 1916, p. 2, col. 3)

Avis aux débitants et restaurateurs

Sur demande de M. le directeur de la poudrerie nationale d'Angoulême, il est formellement interdit aux débitants et restaurateurs de servir des groupes composés de Coloniaux et d'Européens.

Toute infraction à cette prescription pourra entraîner la consigne de l'établissement.

Le service de police et la gendarmerie sont informés de ces prescriptions, et chargés de les faire exercer.

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 16 septembre 1916, p. 2, col. 3)

Annamites pochards

Trois Annamites employés à la poudrerie, étant ivres, causaient du scandale jeudi soir, place Bouillaud.

La police a dû intervenir et les conduire au violon.



Camp indo-chinois d'Angoulême 1918. — La distribution des lettres



Camp indo-chinois d'Angoulême 1918. — Le commandant du groupement et les sous-officiers du service général



Camp indo-chinois d'Angoulême 1918. — Le personnel des cuisines

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 8 mars 1917, p. 2, col. 3)

Incendie à la poudrerie

Mardi matin, vers 8 h. 3/4, un incendie a éclaté avec violence dans un bâtiment de la poudrerie d'Angoulême affecté à la fabrication des explosifs.

Les secours ont été organisés immédiatement et on s'est rendu maître de l'incendie au bout d'un quart d'heure environ.

L'eau déversée sur le foyer a déterminé le dégagement de vapeurs nitreuses abondantes, qui ont provoqué un commencement d'intoxication chez quelques ouvriers.

Un travailleur annamite seul a été assez sérieusement atteint par elles.

Dégâts matériels peu importants.

Toute idée de malveillance doit être écartée.

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 9 avril 1917, p. 2, col. 3-4)

Annamite blessé

Dimanche soir, vers 9 h. 1/2, un Annamite employé à la poudrerie a été ramassé blessé, place des Halles. Il portait une blessure près du sein gauche.

Après avoir reçu les premiers soins au poste de police, il a été conduit à l'hôpital-mixte.

Il résulterait des renseignements recueillis que l'Annamite ayant voulu s'approcher d'individus qui se disputaient, rue de Genève, aurait été frappé d'un coup de baïonnette par un militaire.

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 1^{er} mai 1917, p. 2, col. 4)

Les ivrognes

Un Indo-Chinois, ouvrier à la poudrerie, venu dimanche à Angoulême, a été ramassé en complet état d'ivresse par les agents et conduit au violon.

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 12 juin 1917, p. 2, col. 3)

Regrettable incident

Dimanche soir, vers 6 heures, un sous-officier, actuellement détaché à la poudrerie, étant entré dans le débit tenu, place des Halles-Centrales, par M. Métayer, a brutalement frappé un Annamite.

Le patron de l'établissement, ayant voulu intervenir, a été pris à parti par ce sous-officier, qui menaçait de le sortir de chez lui et de briser son matériel.

La police a été appelée à intervenir.



Camp indo-chinois d'Angoulême 1918. — Le Théâtre. — Artistes tonkinois



Camp indo-chinois d'Angoulême 1918. — Le Théâtre. — Artistes cochinchinois

Chronique locale

ANGOULÊME

Fête indo-chinoise

(*La Charente*, 15 février 1918, p. 2, col. 3)

C'était grande fête, lundi dernier, au camp indo-chinois de la poudrerie, où, grâce à la coutumière bienveillance de leur commandant de groupement, M. le capitaine Arrighi, les braves enfants d'Annam ont pu célébrer avec toute la splendeur voulue la grande fête du Têt (1^{er} jour de la deuxième année du règne de Khai-dinh).

Dès la veille, le camp se trouvait transformé. Drapeaux, guirlandes, lanternes et fleurs, le tout à profusion, lui avaient donné l'aspect féérique des admirables villes asiatiques.

L'ordinaire, amélioré, était composé des mets préférés des Annamites.

Jeux, courses, mâts de cocagne, théâtre étaient au programme ; bref, journée des mieux réussies et dont l'éclat était rehaussé par la présence de nombreux officiers et ingénieurs de la poudrerie accompagnés de leurs familles.

Des discours exprimés dans le plus pur français et d'un style aussi imagé qu'empreint de reconnaissance ont été prononcés par les interprètes bien connus.

Fête réussie en tous points et qui montre, une fois de plus, toute la paternelle sollicitude dont sont entourés nos travailleurs coloniaux par leur commandant de groupement.

La fête indo-chinoise de la poudrerie (*La Charente*, 17 février 1918, p. 2, col. 2)

Nous avons signalé dans un précédent numéro la fête célébrée lundi dernier dans les cantonnements indo-chinois de la poudrerie d'Angoulême.

Parmi les allocutions prononcées à cette occasion, nous citerons celle de l'adjudant interprète Nguyễn-Công-Khenh, dont nous possédons le texte et qui exprime, en un excellent français et sous une forme remarquable, des sentiments élevés et empreints d'un ardent patriotisme.

Nous regrettons de ne pouvoir, en raison du peu de place dont nous disposons, reproduire ici le texte de cet éloquent discours.



Camp indo-chinois d'Angoulême 1918. — Les musiciens cambodgiens

Chronique locale

ANGOULÊME

Décès

(*La Charente*, 12 mai 1918, p. 2, col. 3)

Danh-Nam, 42 ans, à la poudrerie.

Chronique locale

ANGOULÊME

Beau geste d'un colonial

(*La Charente*, 22 août 1918, p. 2, col. 2)

M. l'adjudant indigène Pham-Tu, en service à la poudrerie, ayant reçu une gratification de 25 francs en raison de son attitude courageuse lors de l'incendie qui eut lieu dans l'établissement le 2 juin, s'est empressé de les faire parvenir au maire d'Angoulême pour le comité des secours de guerre.

Ce beau geste honore grandement l'adjudant Pham-Tu qui a droit à toutes les sympathies.

Chronique locale

ANGOULÊME

Décès

(*La Charente*, 1^{er} septembre 1918, p. 2, col. 3)

Vu  -Vu  , 23 ans,   la poudrerie, travailleur colonial

Chronique locale

ANGOUL ME

L' tat sanitaire   la poudrerie

(*La Charente*, 9 septembre 1918, p. 2, col. 4)

Dans une note sur l' tat sanitaire   Angoul me, la « France » de Bordeaux signalait ces jours-ci quelques d c s survenus   la poudrerie et les attribuait   des  manations de gaz.

Cette note a  mu l'administration de la poudrerie.

M. le m decin-chef de cet  tablissement a communiqu    cette occasion la note suivante, qui est une mise au point de la question :

« Les quelques d c s qui se sont produits   la poudrerie sont tous dus   la broncho-pneumonie grippale.

» Aucun d c s n'a  t  caus  par des  manations de gaz ; le rapport concernant les maladies professionnelles peut  tre mis sous les yeux des informateurs des diff rents journaux qui ont  t  induits en erreur.

» Actuellement, l' pid mie de grippe, qui diminue dans la ville d'Angoul me, suit la m me r gression   la poudrerie. »

Chronique locale

ANGOUL ME

D c s

(*La Charente*, 20 septembre 1918, p. 2, col. 4)

H -Trinh, 22 ans,   la poudrerie.

Chronique locale

ANGOUL ME

(*La Charente*, 22 septembre 1918, p. 2, col. 4)

Vol d'une montre

Trois Indo-Chinois mobilisés à la poudrerie ont été mis à la disposition de l'autorité militaire sous l'inculpation de vol d'une montre à la bijouterie Faubert, rue Saint-Martial.

Chronique locale

ANGOULÊME

Décès

(*La Charente*, 2 octobre 1918, p. 2, col. 1)

Do-Huong, 28 ans, à la poudrerie
Tran-van-Tong, 28 ans à la poudrerie.

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 10 octobre 1918, p. 2, col. 3)

Accident

Lundi, un travailleur annamite ayant voulu descendre d'un tramway en marche, sur la ligne de la poudrerie, a fait une chute, se blessant assez sérieusement. Il a reçu des soins à la pharmacie Gaborit.

Chronique locale

ANGOULÊME

Décès

(*La Charente*, 16 octobre 1918, p. 2, col. 4)

Le 14, Nguyễn-van-Thang, à la poudrerie
Le 13, Nguyễn-van-Ta, 36 ans, à la poudrerie.

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 11 novembre 1918, p. 2, col. 3)

Annamite voleur

Un Annamite, employé à la poudrerie, été mis en état d'arrestation sous l'inculpation de vol d'un billet de banque de 50 francs, au préjudice de M^{lle} Mallet, buraliste.

Chronique locale

ANGOULÊME

(*La Charente*, 9 décembre 1918, p. 2, col. 3)

Les Annamites dans le Nord de la France

Plusieurs détachements de travailleurs indochinois de la Poudrerie ont récemment quitté Angoulême pour être dirigés vers nos départements réoccupés du Nord et de l'Est. Ils y sont employés à différents travaux de réfection des voies de chemins de fer, au déblaiement des rues et à leur nettoyage et à celui des nombreux wagons et locomotives qui, restitués par les Allemands, retournent ensuite à leurs dépôts respectifs.

Chronique locale

NOUVELLES GÉNÉRALES

Main-d'œuvre indochinoise

(*La Charente*, 14 décembre 1918, p. 2, col. 2)

Les propriétaires qui désirent employer dans leurs usines ou dans leurs fermes des travailleurs Indochinois sont invités à adresser leurs demandes au commandant des groupements des travailleurs coloniaux de la 12^e région, à Périgueux, ou à la préfecture de la Charente, première division. Ces travailleurs sont adroits, intelligents, disciplinés et faciles à mener. Ils ont acquis une certaine expérience pendant les deux années qu'ils ont passées dans les poudreries et les directeurs de ces établissements en sont satisfaits.

Cartes postales (sauf la distribution du courrier) transmises par Sunny Le Galloudec,
président de l'[Association pour l'étude du Centre-Vietnam](#) (2026)